

# Prophylaxie BVD 2022/2023

La troisième campagne de dépistage des naissances et d'assainissement des foyers se termine. Retour sur la surveillance 2022-2023.



A ce jour, on compte 335 147 bovins avec un statut non IPI dans la Nièvre.

## Une présence technique pour les cheptels foyers

Depuis l'automne, le GDS est intervenu chez les éleveurs, le plus souvent en présence de leur vétérinaire sanitaire, pour les accompagner dans l'assainissement de leurs troupeaux : informations techniques, réglementaires, définition du calendrier d'assainissement, réflexion sur l'outil vaccinal.

Cet investissement humain, qui n'avait pu être réalisé l'an dernier, doit permettre d'obtenir une baisse de l'incidence et de la prévalence de la maladie.

| Campagne                                            | Nombre de veaux nés totaux | Cheptels infectés BVD | Bovins avec statuts non IPI | Bovin IPI | Création de statut non IPI | Cheptels non conformes | Boutons de rattrapage envoyés |
|-----------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------|----------------------------|------------------------|-------------------------------|
| 2020-21<br>30 juin 20 au 1 <sup>er</sup> juillet 21 | 131 693                    | 62                    | 249 312                     | 103       | 264 811                    | 11                     | 987                           |
| 2021-22<br>30 avril 21 au 1 <sup>er</sup> mai 22    | 129 100                    | 38                    | 306 814                     | 69        | 163 843                    | 6                      | 861                           |
| 2022-23<br>30 avril 22 au 1 <sup>er</sup> mai 23    | 127 569                    | 38                    | 335 147                     | 66        | 156 210                    | 6                      | 716                           |

Le nombre d'animaux IPI diminue sensiblement encore cette année (0.05 % d'animaux IPI) mais le nombre de foyers ne varie pas (2 % de foyers).

Près de 99 % des veaux et 96 % des bovins nivernais bénéficient d'un statut non IPI.

La très grande majorité des foyers ne vaccinaient pas et 5 cheptels sur 10 étaient déjà foyer N-1.

Cette campagne, la mention non IPI est apparue sur les ASDA des veaux qui le sont.

La mention « cheptel non conforme BVD » apparaît aussi pour les cheptels ne respectant pas la réglementation (2 cheptels seulement).

Une mention « cheptel indemne de BVD » est en réflexion au niveau national.

## **Et toujours le problème des mouvements des bovins**

Moins de 2% des bovins sont contrôlés vis-à-vis de la BVD lors de l'introduction d'un achat dans le cheptel.

Même si le bovin est porteur de la mention non IPI sur l'ASDA, il peut néanmoins être virémique transitoire et contaminer le troupeau à ce moment.

Nous incitons vivement à isoler et contrôler vis-à-vis de la BVD, tout bovin introduit dans votre exploitation. Le conseil d'administration du GDS se prononcera pour lier ou non ce dépistage aux aides financières accordées par le GDS.

Enfin, le GDS prévoit d'expérimenter dans quelques cheptels sélectionnés (indemne depuis 3 ans, pas de voisins de « foyer » ...) une méthode de dépistage alternatif aux boucles préleveuses.

### **RAPPEL :**

Vos enveloppes blanches sont toujours valables, jusqu'au 31 décembre 2024 !

Vos enveloppes bleues, elles, ne sont pas limitées dans le temps.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre GDS au 03.86.90.18.90.